



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## électricité

Question écrite n° 95752

### Texte de la question

Mme Françoise Guégot interroge Mme la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sur la mise en place des nouveaux compteurs d'électricité dits « intelligents ». Deux interrogations principales se posent aujourd'hui : la confidentialité des informations et la protection de la vie privée, sur laquelle la CNIL a émis des réserves, et le coût de ces nouveaux compteurs. Elle lui demande donc si des garanties seront apportées pour protéger la confidentialité des données, comment sera géré le coût de ces nouveaux équipements, par une facturation au consommateurs ou par une augmentation de la facture d'électricité, et qui sera propriétaire de ces compteurs : le propriétaire du logement, le locataire ou une collectivité locale comme cela était le cas jusqu'à aujourd'hui.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Françoise Guégot](#)

**Circonscription :** Seine-Maritime (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 95752

**Rubrique :** Énergie et carburants

**Ministère interrogé :** Écologie, développement durable, transports et logement

**Ministère attributaire :** Écologie, développement durable et énergie

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 14 décembre 2010, page 13436

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)